

# Le Pont Supérieur

Feuille de route du Pont Supérieur 2024-2027

**En lien avec le projet stratégique pluriannuel  
2022 - 2028**

Le  
Pont  
Supérieur



Pôle d'enseignement  
supérieur spectacle vivant  
Bretagne - Pays de la Loire

Les axes de la feuille de route 2024-2027 du Pont Supérieur doivent s'inscrire tout à la fois dans la continuité des axes déjà déployés, mais également doivent tenir compte :

- des axes stratégiques du PSP 2022-2028 préconisations du CNESERAC ;
- des différentes axes, objectifs et actions de la stratégie ministérielle 2024-2029 de l'enseignement supérieur culture ;
- des moyens financiers, humains et matériels disponibles ;
- des principes de réalité économique, écologique et d'insertion professionnelle ;
- de l'ancrage territorial du Pont Supérieur et de ses partenaires professionnels.

## Axe 1 : Suivre et s'engager dans les évolutions de l'enseignement supérieur culture (intégration des diplômes dans le schéma LMD)

- Inscrire le DNSP-M comme valant grade de licence à l'échelle nationale
- Adapter la formation au DE de professeur de danse réévalué niveau 6
- Poursuivre l'accès au diplôme par d'autres voies que l'enseignement initial (VAE)
- Développer les offres de formation professionnelle (longue et modulaire)

### Recherche et innovation pédagogique

Concernant la recherche et l'innovation en pédagogie, l'ambition est toujours d'inscrire pleinement le Pont Supérieur dans la réflexion nationale des écoles supérieures culture dont l'avenir dépendra : celle d'une filière de formation d'enseignants artiste-pédagogue dans le supérieur pour le spectacle vivant.

Le Pont supérieur est une école pratique et théorique ; elle est aussi une institution de recherche. Ces champs ne sont ni séparés ni distincts : c'est ce qui inscrit le pont supérieur dans l'enseignement supérieur. Les intervenants sont particulièrement choisis, outre leurs compétences pédagogique techniques et leur cursus personnel sur leur implication théorique dans leur discipline.

## Axe 2 : Mieux former pour mieux insérer - conforter l'ancrage du Pont Supérieur et valoriser les identités artistique et pédagogique, interconnectées avec les milieux professionnels (favoriser l'insertion professionnelle)

- Soutenir l'innovation pédagogique et la créativité qui convoque la robustesse et la durabilité par l'acquisition de compétences transversales et donc transférables ;
- Mieux recruter et mieux orienter les parcours notamment DNSPM et DE (et lien avec les parcours CPES des conservatoires classés) ;
- Refondre la maquette et les contenus du Master « arts de la scène et du spectacle vivant » ;
- Accompagner les actions en matière de recherche artistique et pédagogique, pour rester adaptable en permanence aux fluctuations des milieux ;
- Consolider les dynamiques internationales ;
- Améliorer la visibilité au national par une communication reflet de l'identité du Pont Supérieur (nouvelle charte graphique).

Dans la période précédente les liens étaient étroits et les collaborations nombreuses, entre elles et le Cefedem Bretagne-Pays de Loire. Le Pont Supérieur continue de développer le lien aux réseaux professionnels et structures ressources départementales et régionales, sur l'inter-région, pour mieux suivre et même anticiper les besoins de formation.

## Axe 3 : Poursuivre la démarche de qualité en termes de soutenabilité budgétaire et financière

Dans un contexte caractérisé par de nombreuses incertitudes, la recherche d'un équilibre entre les ambitions politiques, les résultats attendus du projet et les ressources à mobiliser demande du temps et de la réflexion.

- Mobiliser des ressources politiques, c'est-à-dire l'implication directe des élus et des responsables des services de l'État et des collectivités partenaires dans la conduite du projet de coopération ;
- Faire appel à des ressources techniques, comprenant les bâtiments, les équipements et l'appui des ressources utiles au projet ;
- Dégager des ressources financières en phase avec les orientations politiques, la feuille de route de la direction, le programme opérationnel en termes d'activités et de services rendus par l'EPCC.

## Axe 4 : Poursuivre le renforcement de l'attention portée aux conditions de vie, de scolarité et d'insertion des étudiantes et des étudiants

- Évaluation des Enseignements par les Étudiants : cela répond à une volonté d'améliorer la qualité des enseignements pour favoriser la réussite des étudiants ;
- Accompagnement de la Vie étudiante : mise en place d'un fonds de soutien aux initiatives étudiantes (avec une partie des fonds CVEC) ;
- Encourager les mobilités sortantes et entrantes